

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 novembre 2021

Lancement d'un dispositif global de prise en charge pour femmes sans domicile enceintes ou sortantes de maternité

La DRIHL et l'ARS Île-de-France lancent un dispositif global de prise en charge des femmes en situation de rue enceintes ou sortantes de maternité. Ce dispositif s'articule autour de trois axes :

- Ouverture de 1 033 places d'hébergement d'urgence supplémentaires
- Mise en place d'une structure, à vocation régionale, articulant soins résidentiels et hébergement d'urgence périnatalité
- Lancement d'un appel à projet pour la création d'Équipes Mobiles Santé Précarité et d'un appel à candidature pour le déploiement de Lits Haltes Soins Santé mobiles

La création de nouvelles places d'hébergement d'urgence

Afin de permettre aux femmes à la rue enceintes ou sortantes de maternité de bénéficier d'un hébergement, la Direction Régionale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) a lancé un appel à candidature visant à accroître le parc d'hébergement qui leur est dédié. En complément de l'intervention des conseils départementaux et de la mobilisation de places en centre maternel, ce sont ainsi 1 033 places d'hébergement d'urgence qui ont été créées, dans 21 structures, à destination des femmes et de leurs accompagnants (conjoints et fratries).

Les projets retenus sont les suivants :

Localisation	Opérateur	Structure	Commune
Paris	Basiliade	Maison des F&ES Ménilmontant	Paris
	France Horizon	Dunkerque	Paris
	Groupe SOS	Groupe SOS	Paris
	CASVP	CASVP	Paris
Seine-et-Marne	ARILE	HORIZON	Meaux et Coulommiers
	SOS Femmes	SOS Femmes	Meaux
Yvelines	SEAAY	Résidence Saint-Paul	Elancourt
	Cité Caritas	Les berceaux Saint Yves	Buc
	AMLI	Myosotis	Magnanville
	AVVEJ	Stuart Mill	Versailles
Essonne	COALLIA	Projet COALLIA	Montgeron, Évry et Corbeil-Essonnes
	AUORE	Site expérimental	Athis-Mons
Hauts-de-Seine	La Canopée	Projet La Canopée	Asnières et Gennevilliers
	Cité Caritas	Les berceaux du Rosier Rouge	Vanves
Seine-Saint-Denis	AUORE	La maison des Lilas	Les Lilas
		La maison de Montfermeil	Montfermeil
	GROUPEMENT ABRI	La main tendue	Pavillon-sous-Bois
	EMPREINTES	Projet EMPREINTES	Romainville
Val-de-Marne	UFSE	MAISON PAULINE KERGOMARD	Cachan
	COALLIA	COALLIA	Villeneuve-Saint-Georges
Val-d'Oise	COALLIA	COALLIA	Osny

Les référents périnatalité déployés dans chaque service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) ont la charge de réguler ces places, dont 80 % sont dédiées aux femmes enceintes ainsi qu'aux mères avec nourrissons et 20% aux accompagnants. Afin de prendre en compte l'expression des besoins, 50% de ces nouvelles places seront mobilisées au profit des personnes sortantes de maternité sur le territoire de la Seine-Saint-Denis (93).

Cette nouvelle offre d'hébergement pérenne complète le parc dédié existant d'environ 1000 places. A terme, ce sont 2 002 places qui seront réparties dans l'ensemble de l'Île-de-France.

	En centre d'hébergement et de réinsertion sociale	En centre d'hébergement d'urgence	Dont créées en 2021 dans le cadre de l'appel à candidature
75	30	1097	365
77		90	90
78		80	80
91		127	127
92		87	87
93	20	297	164
94		85	85
95		89	35
IDF	50	1952	1033
TOTAL		2002	

La création d'un dispositif hybride de soins résidentiels et d'hébergement d'urgence périnatalité

Depuis mars 2021, un nouveau dispositif à vocation régionale a été ouvert en Essonne. Ce dernier est dédié à l'accueil des femmes enceintes, des mères et leur nourrisson en situation de rue et dont l'état de santé nécessite des soins quotidiens mais pas d'hospitalisation. Il permet notamment de compléter l'hébergement par un accompagnement médico-social rapproché et se traduit par la mise en place de Lits Halte Soins Santé (LHSS) et de places en Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT).

Afin de ne pas séparer les familles, la création de places d'hébergement d'urgence permet l'accueil des conjoints et fratries. Ce dispositif global intègre un volet expérimental pour l'accueil des jeunes enfants. Il est porté par l'association Aurore.

La structuration de partenariats complémentaires de cette offre d'hébergement

La DRIHL et l'ARS coordonnent leurs actions afin d'améliorer et fluidifier la prise en charge des femmes enceintes ou sortantes de maternité hébergées. En septembre 2021, dans le cadre du Ségur de la santé, l'ARS a à ce titre lancé un appel à projets pour la création d'Équipes Mobiles Santé Précarité et un appel à candidatures pour le déploiement de Lits Haltes Soins Santé mobiles.

Dans ce cadre, jusqu'à quatre dispositifs mobiles spécifiques à la périnatalité pourront être sélectionnés et ainsi intervenir au sein de ces sites d'hébergement dédiés.

L'appel à candidature est clos depuis le 29 octobre dernier. En revanche, l'appel à projets pour la création d'Équipes Mobiles Santé Précarité est ouvert jusqu'au 21 novembre prochain.

Un **comité de pilotage régional**, animé par la commissaire à la lutte contre la pauvreté en Île-de-France, la DRIHL et l'ARS sera chargé de suivre la mise en œuvre de ce dispositif de prise en charge et sa bonne articulation avec l'ensemble des acteurs (Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance, etc.). En plus des services de l'État, ce comité associera les associations gestionnaires des centres d'hébergement dédiés, les SIAO ainsi que les conseils départementaux.

Les Lits Haltes Soins Santé Mobiles et les Équipes Mobiles Santé Précarité

Les Lits Halte Soins Santé Mobiles et les Équipes Mobiles Santé Précarité vont à la rencontre de personnes en situation de grande précarité ou personnes très démunies, dans les structures d'hébergements social, en habitat très dégradé ou auprès des personnes en situation de rue. Ils dispensent également des

premiers soins adaptés, réalisent des bilans de santé, orientent les personnes vers les établissements, services et professionnels adaptés. Les EMSP ont un rôle important d'interface avec les acteurs du champ sanitaire, médico-social et social.

Les Appartements de Coordination Thérapeutique hors les murs :

Les Appartements de coordination thérapeutiques hors les murs ont pour mission d'intervenir au sein de toutes formes d'habitat pour répondre de manière plus adaptée aux besoins des usagers les plus éloignés de l'offre de soins et des dispositifs de prévention et qui souffrent de maladies chroniques, présentent des vulnérabilités et/ou une dépendance dans l'accomplissement des gestes de la vie quotidienne. Ils appuient et soutiennent les usagers dans leur parcours de santé et d'accès aux droits.

Plus d'informations sur l'appel à projets : [ici](#).

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](#)

ARS Île-de-France

Alizée Feauveaux alinee.feauveaux@ars.sante.fr
Esther Thiry esther.thiry@ars.sante.fr